Consultation publique sur le projet de règlement PR-215, visant à modifier le Schéma d'aménagement de la MRC Roussillon

Mémoire présenté par Claude Boileau, citoyen de Châteauguay

Monsieur, mesdames, les commissaires,

Merci pour l'attention que vous porterez à mes propos et à ceux des autres citoyens et citoyennes qui interviendront dans le cadre de la présente consultation!

Je suis fier de souligner que j'ai fait partie de SOS Fernand-Séguin pendant plusieurs années, que je suis membre d'Héritage Saint-Bernard et du Mouvement d'Action Régional en Environnement (MARE). Toutefois, c'est à titre personnel que je présente ce mémoire, comme père, grand-père et citoyen de Châteauguay depuis plus de quarante ans et aussi à titre d'humain habitant la planète Terre.

Table des matières

Préambule……..1

Table des matières……2

Introduction……3

Problématique……4

Urgence……5

Rêve: un projet de société……6

Réalité……8

Mobilisation……9

Plan d'action……...11

Questions aux maires siégeant sur la Commission de consultation et à l'ensemble des maires du Conseil de la MRC Roussillon……...12

Conclusion……..13

Introduction

Le projet de règlement identifié comme étant le PR-215 ouvre la porte à un massacre de la riche biodiversité du Corridor vert Châteauguay-Léry, un milieu exceptionnel **à protéger intégralement** : c'est le sens d'une volonté populaire clairement exprimée à maintes reprises.

La protection du Corridor vert Châteauguay-Léry est un enjeu local que je situerai dans un contexte global, à l'aube d'une décennie déterminante pour notre avenir à tous et à toutes.

Il y a des risques importants à continuer à développer comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Le temps est venu de prendre un autre chemin pour aller plus loin ensemble.

Le contexte en est un d'urgence environnementale. Une mobilisation â tous les niveaux est en marche pour changer les choses en profondeur; elle prend de l'ampleur d'année en année.

Il est important que les élu-e-s à tous les niveaux se fassent les porteurs de cette volonté populaire exprimée avec de plus en plus d'intensité. En ce sens, j'adresse des questions importantes aux maires de la MRC Roussillon.

Ce mémoire se veut une contribution personnelle pour appuyer la protection intégrale du Corridor vert Châteauguay-Léry et promouvoir l'idéal d'un avenir meilleur pour toutes et pour tous.

La problématique

Il y a d'abord un <u>enjeu environnemental</u>

La valeur écologique exceptionnelle du corridor vert Châteauguay-Léry ne fait plus de doute; pourtant, c'est un écosystème que l'on s'apprête à « perturber lourdement et irrémédiablement », malgré la volonté populaire exprimée à maintes reprises.

Il y aussi un <u>enjeu démocratique</u>

Le projet de règlement PR-215 visant à modifier le schéma d'aménagement du territoire de la MRC Roussillon a été proposé par le maire de Châteauguay, Pierre-Paul Routhier,

le 25 juin dernier, sans l'appui des membres du conseil municipal de Châteauguay et sans l'appui du maire de Léry, Walter Letham, représentant de la ville la plus concernée par la poursuite judiciaire en cours, qui fait, hélas, trembler les maires et mairesses de la MRC Roussillon.

Le maire Routhier n'a pas l'appui des conseillers municipaux de Châteauguay, qui ont demandé de surseoir à l'adoption d'un tel règlement pour respecter un engagement pris solennellement à l'endroit de la population châteauguoise, à l'occasion de la séance ordinaire du conseil, tenue en juillet 2019.

En effet, à une séance précédente, soit la séance ordinaire du 15 avril 2019 du conseil de ville de Châteauguay, le maire Routhier avait tenté, une première fois, d'initier une démarche visant à modifier le Schéma d'aménagement du territoire de la MRC Roussillon, via le dépôt de la résolution 2019-04-255, qui a alors été adoptée par le conseil municipal de Châteauguay.

Suite à une forte mobilisation de la population châteauguoise, en réaction à l'adoption de cette résolution, une nouvelle résolution a été adoptée unanimement par ce même conseil municipal à sa séance ordinaire du mois de juillet suivant. Elle se lisait comme suit : « Que la ville de Châteauguay, dans un geste de transparence et de compréhension envers l'incertitude de la population, retire la résolution 2019-04-255 adoptée à la séance ordinaire du 15 avril 2019. Une première soirée d'information aura lieu, suivie d'une deuxième, si nécessaire. Les scénarios possibles et les informations seront présentés à la population à ce moment. La ville reviendra auprès de la municipalité régionale de comté (MRC) seulement si elle sent l'appui de la population […].

Or, le maire Routhier a passé outre à cet engagement solennel, quand il a présenté, de sa seule initiative, le 25 juin 2020, son projet de règlement PR-215. Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'est pas une façon de faire que l'on puisse qualifier de démocratique.

L'urgence

Pourquoi une telle demande de modifications, sans légitimité démocratique? Pourquoi une telle urgence à adopter les modifications proposées au schéma d'aménagement de la MRC? Il est essentiel de réaliser qu'il y aura des conséquences importantes si ces modifications entrent en vigueur. Localement, s'il y a une urgence, c'est de retirer le règlement PR-215 sans délai.

Tout a été écrit et dit sur la haute valeur écologique du corridor vert Châteauguay-Léry et sur la nécessité d'en protéger l'intégralité. Plusieurs le répèteront lors des audiences de la présente consultation. Pour ma part, je n'ajouterai rien à ce sujet, si non que j'appuie cette nécessité de le protéger intégralement. C'est même une priorité à se donner, en cette période de crises et d'urgence.

En effet, à l'échelle de la planète, nous vivons une triple crise, qui est sans précédent. Elle est à la fois sanitaire avec la COVID-19, qui met à l'épreuve les systèmes de santé, y compris le nôtre, environnementale, par les changements climatiques et les pertes en

bio-diversité, qui se traduisent par des espèces menacées, en voie de disparition et`/ou disparues et humanitaire par la croissance de plus en plus insoutenable des inégalités sociales.

C'est dans ce contexte que je situerai mon intervention. Les maires et mairesses de la MRC Roussillon ont la possibilité de faire partie du problème en ne retirant pas le Projet de règlement PR-215 ou de faire partie de la solution, en acceptant de le retirer pour mobiliser leurs énergies et canaliser celles de la population vers le projet de création d'un grand parc régional accessible à tous et à toutes.

Nous avons un intérêt commun à choisir l'option de protéger intégralement la ceinture verte Châteauguay-Léry, y compris les propriétaires, car si notre climat se détériore encore plus, la valeur de leurs terrains sur une planète de moins en moins habitable se déclinera de plus en plus à la baisse.

Il est urgent d'écouter et de mettre en pratique le message des scientifiques, des jeunes et du secrétaire général de l'ONU qui nous pressent d'agir pour garder notre planète habitable et chacun, chacune, à son niveau, est invité-e à y jouer un rôle.

Pour relever le défi qui se dresse devant nous, il n'y a pas de petits gestes. Tous les gestes comptent. Nous sommes interrelié-e-s, interdépendant-e-s. Nous faisons partie de la nature. « Ce que nous faisons à la nature, c'est à nous que nous le faisons. » (David Suzuki) De toute urgence, nous avons besoin de revoir nos façons d'être et de faire. Nous avons besoin de rêver à un monde meilleur à construire ensemble. **Ce que nous voulons** vraiment au fond, c'est de v**ivre mieux** sur une planète en santé, habitable pour toutes et pour tous. Il est permis et même souhaitable d'y rêver d'abord, si nous voulons que cela devienne réalité un jour… pas trop éloigné.

Le rêve : Un projet de société

Horizon 2030 : Un rêve, un projet pour Châteauguay, la région, le Québec… et la planète

Ce rêve, s'il pouvait devenir réalité, nous nous porterions tous et toutes beaucoup mieux. Pour cela, il faut la volonté politique, qui ne pourra se décupler que grâce à une mobilisation soutenue de la population. Une première étape vers la concrétisation de ce rêve, je la trouve formulée dans les cibles et objectifs d'un programme mondial qui a pour nom : **« Transformer notre monde** ». Il s'agit**,** en fait, de « L'Agenda 2030 de développement durable adopté en 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies en vue de baliser la route vers « L'avenir que nous voulons ».[1]

Il a été mis au point, suite à un appel mondial lancé par les Nations unies « pour agir en vue d'éradiquer la pauvreté et de protéger la planète. Les 192 pays membres des Nations unies, dont le Canada, ont adopté ce programme, qui comprend 17 objectifs de développement durable (ODD). Ces 17 objectifs se veulent une marche à suivre pour assurer un avenir meilleur et durable pour tous, et s'accompagnent de 169 cibles et de 230 indicateurs. Ces objectifs

[1] Résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015

s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté et sont intégrés, c'est-à-dire qu'une intervention dans un domaine modifie les résultats dans un autre. »

Ces objectifs nous concernent tous et toutes. Permettez-moi d'en citer un qui nous touche plus immédiatement dans le présent dossier :

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.

Au-delà de la COVID-19, ayant en vue une relance économique qui réponde à nos véritables besoins, individuels et collectifs, voici des orientations prioritaires, inspirées du programme « Transformer notre monde », que nous pourrions nous donner pour les dix prochaines années sur le territoire de la MRC Roussillon.

- Éliminer la pauvreté et la faim, sous toutes leurs formes et dans toutes leurs dimensions. Faire en sorte que tous les êtres humains habitant le territoire puissent réaliser leur potentiel dans un environnement sain, offrant des conditions de vie dignes et équitables.

- Lutter contre la dégradation de l'environnement, en recourant à des modes de consommation et de production durables. Assurer la gestion durable de nos ressources naturelles.

- Prendre d'urgence des mesures pour limiter notre contribution aux changements climatiques, afin que la planète, notre maison commune, soit en mesure de répondre aux besoins des générations actuelles et futures.

- Faire en sorte que tous les êtres humains de notre territoire bénéficient d'une vie prospère et épanouissante; que le progrès économique, social et technologique se fasse en harmonie avec la nature.

- Favoriser le développement d'une société juste et inclusive, libérée de la peur de l'autre et de la violence.

Ce projet, qui nous amènerait au premier chef à prendre soin des plus vulnérables de manière durable, fera appel à notre esprit de solidarité comme jamais auparavant; il nécessitera la participation de toutes les parties prenantes. Sa réalisation ne sera possible que si les objectifs que nous nous donnerons dans la perspective d'un mode de vie durable sont intimement liés et que leur mise en œuvre est faite de manière intégrée.

Les messages de beaucoup de jeunes vont en ce sens; par exemple, nous pouvons lire à la page 6 du « Projet Québec ZéN » [2]:

[2] ZéN : Zéro émission nette

« Nous vivons dans un système qui n'a que faire du vivant. Il est grand temps de le changer.

« […].

« Nous, notre rêve, c'est d'habiter un monde où nos valeurs communes prendraient racine dans l'entraide et l'empathie. C'est de s'attaquer à ce productivisme qui nous plonge dans un état de perpétuelle quête de sens. C'est d'oublier le « chacun pour soi » et les « que le meilleur gagne » pour enfin revaloriser la collectivité, l'équité, le respect de l'environnement et de la vie dans toute sa diversité. […]. [3]

La réalité

Un rêve qui ne pourra devenir réalité que si nous changeons nos façons de vivre en société. En ce sens, le règlement PR-215 est une action qui va dans un sens contraire à ce qu'il faut faire pour réduire nos émissions de GES et nous permettre de devenir des collectivités ZéN (Zéro émission nette), « résilientes et plus justes » à l'horizon 2050.

Une question se pose pour notre avenir : souhaitons-nous gérer des pandémies ou une Terre habitable pour toutes et pour tous. Les coûts humains et financiers d'une pandémie comme la COVID-19 seront faramineux. Avons-nous le goût de continuer sur cette lancée? Nous avons besoin d'espoir, de voir delà de la COVID-19, d'y apercevoir la lumière au bout du tunnel. Pour que cette lumière demeure, il est important d'écouter le discours des scientifiques qui nous mettent en garde.

« Réunis par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) pour un atelier virtuel sur les liens entre la dégradation de la nature et l'augmentation des risques de pandémies, les experts estiment qu'il est possible d'échapper à une « ère des pandémies », mais que cela exigera un changement dramatique d'approche.

« La Covid-19 est au moins la sixième pandémie mondiale depuis la grande pandémie de grippe de 1918, et bien qu'elle ait ses origines dans des microbes portés par des animaux, comme toutes les pandémies, son émergence a été entièrement alimentée par les activités humaines, indique le rapport publié jeudi.

« On estime qu'il existe encore 1,7 million de virus « non découverts » chez les mammifères et les oiseaux - dont près de 850.000 pourraient avoir la capacité d'infecter les humains.

« Il n'y a pas de grand mystère sur la cause de la pandémie de Covid-19 - ou de toute pandémie moderne », a déclaré le Dr Peter Daszak, président de EcoHealth Alliance et président de l'atelier IPBES.

« Les mêmes activités humaines qui sont à l'origine du changement climatique et de la perte de biodiversité alimentent également le risque de pandémie par leurs impacts sur notre environnement. Des changements dans la façon dont nous utilisons la terre sont nécessaires; l'expansion et l'intensification de l'agriculture ; et le commerce, la production et la consommation non durables perturbent la nature et augmentent les

contacts entre la faune, le bétail, les agents pathogènes et les humains. C'est la voie vers les pandémies », a-t-il ajouté. » [4]

Le message est clair : notre mode de vie, nos façons de faire du développement sont à remettre en question.

Mobilisation

Chez plusieurs dans la population, en particulier chez les jeunes, on a compris le message, mais ce n'est malheureusement pas encore le cas pour la majorité des élu-e-s de tous les niveaux de gouvernement. Vous, dans Roussillon, avez la possibilité de démontrer le contraire, que vous avez entendu le message et que vous êtes déterminé-e-s à tracer la voie pour un avenir meilleur.

Quelques-uns d'entre vous ont d'ailleurs commencé à faire des pas en ce sens, de leur propre initiative, sans y être obligé-e-s par une instance supérieure de gouvernement, tout simplement en étant à l'écoute de leurs concitoyens, concitoyennes. Je pense ici à Saint-Constant qui a endossé la Déclaration universelle d'urgence climatique et à Candiac qui a entrepris une démarche avec l'organisme « Vivre en ville » dans le cadre du programme « Municipalités, amies du climat ».

Partout des citoyennes et des citoyens se mobilisent pour réclamer des changements majeurs dans la façon de gérer la maison commune.

- Localement, dans le dossier qui nous préoccupe, les citoyens et citoyennes se sont clairement exprimé-e-s à maintes reprises en faveur de la protection intégrale du territoire et de la mise en valeur di Corridor vert Châteauguay-Léry

- Sur une échelle plus globale, pour la période 1987 à 2020, nous voyons une progression dans la mobilisation pour la **protection de l'environnement**; la mobilisation a pris de plus de plus en plus d'ampleur dans la dernière décennie (2010-2020).

    - **1987 et 1988**: publication de « Our common future », puis de la version française « Notre avenir à tous » (Commission mondiale sur l'environnement et le développement)
    - **1992**: Sommet de la Terre à Rio
    - **2012**: Sommet de la Terre « Rio + 20); au Québec: 300 000 personnes défilent dans les rues de Montréal le 22 avril, « Jour de la Terre »; plusieurs autres dans différentes villes du Québec; les cloches des églises du Québec sonnent à toute volée.

[4] ONU Info/ Santé, 29 octobre 2020

- **2015**: les Nations unies lancent un appel mondial pour agir en vue d'éradiquer la pauvreté et de protéger la planète.
- **2018**: Le Pacte pour la transition: près de 300 000 personnes ont signé l'engagement
- **2019**: les jeunes et les moins jeunes manifestent pendant plusieurs mois pour la planète; un sommet: 500 000 personnes dans les rues de Montréal le 27 septembre, sans compter toutes les autres à la grandeur du Québec, du Canada et de la planète
- **2020**: mobilisation des jeunes qui se poursuit, malgré la COVID-19, le Front commun pour la transition énergétique qui publie la version 2.0 du Projet Québec ZéN.

En outre, de nombreux nouveaux organismes régionaux et nationaux ou des organismes déjà établis ont mobilisé leurs troupes et se sont concertés avec d'autres pour obtenir de meilleurs résultats dans la perspective d'une transition écologique, sociale et économique juste. C'est sans compter les nombreux chantiers de l'économie sociale qui permettent de mettre au monde des entreprises visant à régler des problèmes créés par l'économie capitaliste.

En espérant que nos élu-e-s trouve dans une telle mobilisation la motivation pour entreprendre les actions urgentes et nécessaires que la situation exige, il est possible de penser à un plan d'action exigeant, mais stimulant.

Plan d'action

Les cibles suivantes sont établies à partir des recommandations du GIEC (Groupe international sur l'évolution du climat), des objectifs d'Aichi pour la préservation de la bio-diversité et des objectifs du programme des Nations Unies « Transformer notre monde ».

Cibles 2030

- Avoir réduit nos émissions de GES d'au moins 45% par rapport à ce qu'elles étaient en 2010

- Avoir conservé au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures […] au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement […] (c'était, en fait, un objectif pour 2020, qui n'a pas été atteint)

- Objectif no 1 du programme de développement durable des Nations Unies « Transformer notre monde » : Avoir éliminé la pauvreté sous toutes ses formes […] – Pour y parvenir, il faut oser regarder la réalité en face ; première étape : diagnostic ville par ville, quartier par quartier (On n'est plus dans le « chacun pour soi »)

Cibles 2050

- Avoir atteint la carboneutralité (Zéro émission nette)

- D'ici à 2050, la diversité biologique est valorisée, conservée et utilisée avec sagesse, en assurant le maintien des services d'écosystèmes, […] (Vision 2050 du Plan stratégique mondial « Vivre en harmonie avec la nature », pour la conservation de la diversité biologique)

Questions aux maires siégeant sur la Commission de consultation et à l'ensemble des maires du Conseil de la MRC Roussillon

Perspective: Pour un chantier collectif à entreprendre ensemble, ayant en tête le projet de construire avec les humains vivant sur le territoire de la MRC Roussillon « Un avenir meilleur et durable pour toutes et pour tous à l'horizon 2030 ».

- Adhérez-vous aux cibles mentionnées précédemment ?

- Pensez-vous que l'adoption du projet de règlement PR-215 contribuerait à l'atteinte de ces cibles ?

- Où en sommes-nous par rapport à l'atteinte de ces cibles dans Roussillon ? (La situation actuelle : quel est notre bilan carbone ? – **D'où partons-nous ?**)

- Quels objectifs nous donnons-nous pour 2030 ? (Une **destination commune**)

- Quels objectifs intermédiaires allons-nous établir pour :

    - 2022
    - 2023
    - 2024
    - 2025
    - 2030

- Quel **plan d'action** nous donnons-nous pour l'atteinte de ces objectifs dans les délais visés ?

- Quelle **contribution** est attendue de chacun, chacune ?

- Quel **plan de communication** établissons-nous pour associer la population à l'atteinte de ces cibles ?

- Quel **plan de suivi** établissons-nous pour que la population puisse suivre la réalisation facilement ? (Accessibilité et transparence)

- Les villes de la MRC Roussillon ont-elles mesuré les coûts qu'elles assument déjà et qu'elles assumeront de plus en plus à cause de l'adaptation aux changements climatiques, sachant que « Les coûts annuels pour contrer les pires conséquences des changements climatiques au niveau municipal s'élèvent à 5,3 milliards $, selon une étude dévoilée [le 27 février 2020] par la Fédération canadienne des municipalités 9FCM) et le Bureau d'assurance du Canada (BAC) »?[5]

- Une question pour chaque citoyen, chaque citoyenne de chacune des villes de la MRC Roussillon : dans quelle ville voulons-nous vivre à l'horizon 2030 ?

Conclusion

S'il y a une urgence à modifier le Schéma d'aménagement de la MRC Roussillon, c'est celle de le modifier de façon à intégrer les orientations, les cibles et les objectifs que la science nous demande d'adopter dans les meilleurs délais.

C'est le sens des orientations prioritaires, du plan d'action et des questions que j'adresse aux membres du Conseil des maires de la MRC. C'est aussi la raison principale pour laquelle j'appuie sans réserve les recommandations de SOS Fernand-Seguin relativement au Corridor vert Châteauguay-Léry :

[5] Agence QMI, Environnement – Adaptation au changement climatique : facture annuelle de 5,3 milliards pour les municipalités, 2020/02/27

- **Le retrait du projet de règlement PR-215**
- **La protection intégrale du territoire du Corridor vert Châteauguay-Léry**
- **La création d'un grand parc régional**

Protéger l'intégralité du corridor vert Châteauguay-Léry serait **un premier pas** vous permettant de démontrer aux citoyennes et aux citoyens des onze municipalités de la MRC Roussillon et même au-delà votre volonté de vous engager résolument à faire votre part pour l'atteinte des objectifs 2030 relatifs à la protection de la bio-diversité, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'élimination de la pauvreté.

C'est une invitation à se donner un schéma d'aménagement digne du XXIè siècle, qui soit un guide pour l'aménagement d'un mode de vie durable! C'est un défi à relever ensemble dans la concertation et la solidarité. N'oublions pas que :

« Les prochaines années sont parmi les plus importantes de notre histoire.
»
Debra Roberts. Coprésidente d'un groupe de travail du GIEC [6]

« Les générations présentes ont la responsabilité de léguer aux générations futures une planète qui ne soit pas irrémédiablement endommagée par les activités humaines. [...] Nous devons vivre autrement sur terre.
Audrey Azoulay. Directrice générale de l'UNESCO »[7]

Claude Boileau, le 20 novembre 2020

[6] . Radio-Canada. 7 octobre 2018. Changements climatiques : le GIEC sonne de nouveau l'alarme. Radio-Canada - Référence tirées de Projet Québec ZéN, v. 2, p. 146.
[7] Référence tirées de Projet Québec ZéN, v. 2, p. 146